

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 02 JUIN 2023 A 14H
2ème réunion suite à l'absence de quorum sur ce point lors du comité syndical
du 12 mai 2023. Nouvelle convocation, le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Audrey DELABRE

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

<p align="center">ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 MODIFICATION SUITE ERREUR 7.1 Décisions budgétaires</p>

Un nouveau vote du compte administratif 2022 doit se tenir compte tenu d'une erreur relevée par suite du vote du compte administratif 2022 du SMECB le 20 mars dernier. Cette erreur est liée à la non-intégration des reports en section de fonctionnement qui modifie le montant du résultat de l'exercice.

Le Vice-Président présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif 2022 corrigé du SMECB. Il s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT /SOLDE
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Fonctionnement	23 815,98 €	98 834,39 €	+71 639,41 €
Fonctionnement Rattachements	3 379,00 €	00,00 €	
Investissement	98 801,00 €	00,00 €	-98 801,00 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Résultat fonctionnement n-1		+10 924,11 €	+82 563,52 €
Résultat d'investissement n-1		+396 535,03 €	+297 734,03 €

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement :

- Aux factures réglées à EDF pour l'éclairage de l'avenue J. Monnet ;
- A la rémunération du contrat d'entretien Véolia du poste de refoulement avenue Pierre et Marie Curie ;
- Aux dépenses d'entretien pour l'entretien végétation, entretien fossés et abords de chaussée ;
- Aux impôts et taxes (foncier et ASA des Roubines) ;
- Aux frais de géomètre, d'huissier et de notaire prévisionnels ;
- Aux frais de gestion du SMECB par la CCBTA ;

Les recettes de fonctionnement correspondent :

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

- Au loyer annuel du bail emphytéotique avec Urbasolar ;
- Aux contributions obligatoires des membres.

Les reports représentent 3379,00 €.

Investissement :

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Aux travaux réalisés dans le cadre de la ZAC en cours d'aménagement (réseaux / voirie).
- Aux remboursements des contributions obligatoires des membres.

Les recettes d'investissement correspondent :

- Aucune recette n'a été constatée en 2022.

Après cet exposé, la Présidente quitte ponctuellement la salle pour ne pas prendre part au vote.

Le Vice-Président du SMECB propose au comité syndical d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 du SMECB, identique au compte de gestion dressé par M. le Comptable Public.

Le compte administratif 2022 est soumis au vote :

Votants : 3

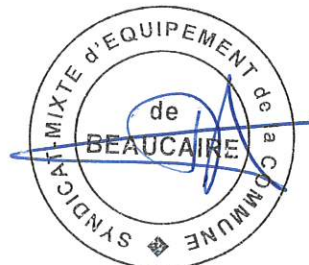
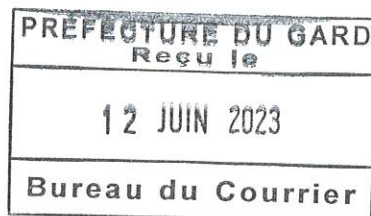
Votes pour : 3

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le compte administratif 2022 du SMECB est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 02 JUIN 2023 A 14H
2ème réunion suite à l'absence de quorum sur ce point lors du comité syndical
du 12 mai 2023. Nouvelle convocation, le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaients présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard : Audrey DELABRE

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : Alberto CAMAIONE, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

<p>ADOPTION DU BUDGET 2023 MODIFICATION SUITE ERREUR 7.1 Décisions budgétaires</p>
--

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 06 mars 2023, le débat d'orientation budgétaire a permis de définir les grands principes du budget primitif 2023. Un premier vote du budget du SMECB s'est déroulé le 20 mars 2023. Une erreur liée à la modification du résultat 2022 a été relevée par la Préfecture. Une demande a été faite au SMECB par courrier du 06/04/2023 afin que le budget primitif 2023 fasse l'objet d'un nouveau vote.

I- Fonctionnement

Dépenses

Il s'agit des dépenses relatives à la gestion courante du SMECB. Ces contrats et prestations portent sur l'entretien et des terrains à commercialiser et la gestion du syndicat :

- Contrat d'entretien Véolia pour la gestion du poste de refoulement « ZI Domitia », contrat conclu en février 2020 ;
- Entretien végétation des terrains à commercialiser, des fossés et des abords de voirie ;
- Consommations électriques (éclairage public) ;
- Honoraires (géomètre, huissier, notaire...) ;
- Taxes foncières et redevances de l'ASA du Canal d'Irrigation ;
- Rémunération de la convention de gestion entre le SMECB et la CCBTA (frais de gestion).

Recettes

- Redevance du bail emphytéotique avec Urbasolar (bail signé en 2019). Le loyer du bail est révisé annuellement selon l'indice prévu au bail ;

II- Investissement

Dépenses

- Travaux prévisionnels sur les réseaux de voirie dans le cadre de l'aménagement de la ZAC ;
- Viabilisation de l'ensemble foncier nord.

Recettes

- Cession de l'ensemble foncier nord (Transports Polysud et Garde animalière Beaucairoise) et régularisation foncière avec M. Rizzo.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

Suite à l'intégration du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement, **le budget 2023 est proposé comme suit :**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	92 063,52 €	92 063,52 €
Section d'investissement	250 000,00 €	536 734,03 €

Soit un budget en équilibre sur la section de fonctionnement et en suréquilibre sur la section d'investissement.

Le budget 2023 est soumis au vote :

Votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE

